

3D DENTAL IMPRESSION
Société à responsabilité limitée
au capital de 4 000 euros
Siège social : 24 Rue Lazare Carnot, 56100 LORIENT
808 101 315 RCS LORIENT

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS
DE L'ASSOCIÉE UNIQUE DU 8 MAI 2025

L'an deux mille vingt-cinq,
Le 8 mai,
A 15 heures,

La société 3D DENTAL IMPRESSION, Société à responsabilité limitée au capital de 4 000 euros, ayant son siège social 24 RUE LAZARE CARNOT 56100 LORIENT, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 808 101 315, représentée par Monsieur Malo LE GUEN en sa qualité de cogérant,

Propriétaire de la totalité des 4 000 parts sociales de 1 euro composant le capital social de la société 3D DENTAL IMPRESSION,

Associée unique de ladite Société,

En présence de Messieurs Pierre Michel LE PRADO et Malo LE GUEN, gérants non associés de la Société,

A pris les décisions suivantes :

- Nomination d'un nouveau cogérant
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DECISION

L'associée unique décide de nommer en qualité de cogérant :

- Monsieur **Pierrick LE GUEN**, né le 31 octobre 1990 à SAINT-MALO, demeurant 3, rue de l'Ile de Groix, 29300 QUIMPERLE,

pour une durée illimitée.

Monsieur **Pierrick LE GUEN** déclare qu'il accepte les fonctions de gérant et qu'il n'est frappé par aucune mesure ou disposition susceptibles de lui interdire d'exercer lesdites fonctions au sein de la Société.

PLG

MLG

DEUXIEME DECISION

L'Associée unique, décide de déléguer tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt et autres qu'il appartiendra.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'associée unique et le Président non associé.

La société HOLDING DENTAL NUMERIQUE SC
Représentée par son cogérant Monsieur Malo LE GUEN



Monsieur Pierrick LE GUEN
« Bon pour acceptation des fonctions de cogérant »

